2019-12-23 PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ PIKE RIVER

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Pike River, dûment convoquée par Madelyn Marcoux, directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim.

Séance extraordinaire tenue en la salle de l'hôtel de ville, le lundi vingt-trois (23) décembre deux mille dix-neuf (2019) à **19h20** heures conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

Mesdames Hélène Campbell, conseillère

Patricia Rachofsky, conseillère

Messieurs Stephan Duquette, conseiller

Jean Asnong, conseiller

Sont absents:

Mesdames Marianne Cardinal, conseillère

Nathalie Dorais, conseillère

Monsieur Martin Bellefroid, maire

La directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim Madelyn Marcoux est aussi présente.

Présences du public : 3.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

La séance extraordinaire est ouverte à 19 h 20.

2. NOMINATION DU PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

2019-399

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell APPUYÉ PAR Stephan Duquette

ET RÉSOLU QUE Jean Asnong, conseiller, soit et est nommé président de la présente séance extraordinaire.

ADOPTÉE

3. <u>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

2019-400

IL EST PROPOSÉ PAR Stephan Duquette APPUYÉ PAR Hélène Campbell

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour suivant soit est et est adopté :

- 1. Ouverture de la séance et vérification des présences
- 2. Nomination du président de la séance
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption du budget 2020
- 5. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022
- 6. Période de questions (10 minutes)
- 7. Levée de la séance

ADOPTÉE

4. ADOPTION DU BUDGET 2020

2019-401

IL EST PROPOSÉ PAR Stephan Duquette APPUYÉ PAR Hélène Campbell

ET RÉSOLU QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2020 soient et sont approuvés comme suit :

RECETTES

Taxes	731 741 \$
Autres recettes de sources locales	68 800 \$
Transferts et PTLT	<u>154 514 \$</u>

TOTAL DES RECETTES 955 055 \$

DÉPENSES

Administration générale	234 159 \$
Sécurité publique	167 535 \$
Transport	344 427 \$
Hygiène du milieu	145 563 \$
Aménagement, urbanisme et développement	43 723 \$
Loisirs-culture	<u>140 173 \$</u>

TOTAL DES DÉPENSES 1 075 580 \$

DÉFICIT BUDGET 2019 (120 525 \$)

AFFECTATION SURPLUS 2019 au BUDGET 2020 120 525 \$

BUDGET 2020 EXCÉDENT 0 \$

ADOPTE

5. <u>ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022</u>

2019-402

IL EST PROPOSÉ PAR Hélène Campbell APPUYÉ PAR Stephan Duquette

ET RÉSOLU QUE le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2020-2021-2022 soit et est adopté comme suit :

Garage municipal	150 000 \$
Chalet/Cantine	40 000 \$
Trottoirs	30 000 \$
Hôtel Ville - Génératrice	<u>12 000 \$</u>
TOTAL : PTI/2020-2021-2022	232 000 \$

TOTAL: PTI/2020-2021-2022 232 000 \$

ADOPTÉ

6. PÉRIODE DE QUESTIONS (10 MINUTES)

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, ne portent exclusivement sur le budget 2020 et le programme triennal en immobilisations 2020-2021-2022, selon l'article 956 du Code municipal.

7. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

2019-403

IL EST PROPOSÉ PAR Patricia Rachofsky APPUYÉ PAR Stephan Duquette

ET RÉSOLU QUE la séance extraordinaire soit levée à 19h52.		
ADOPTÉ		
Jean Asnong,	Madelyn Marcoux,	
Président de la séance	Secrétaire-trésorière par intérim	
Je, Jean Asnong , président de la séance, atteste que la signature du présent procès- verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.		
Jean Asnong, Président de la séance		